



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/09/2022

N°2022-09-04

L'an deux mille vingt deux le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle de Réunion sous la présidence de Monsieur Serge DERORY.

Etaient présents :

M. DERORY Serge, Mme PONCET Valérie, Mme SENDRA Valérie, M. ESSERTEL Cédric, Mme LECLOUX Aurélie, M. CARTERON Philippe, M. CHAUVE Jean-Paul, M. DUBOST Pierre

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 08

Absents : 06
Nombre de suffrages exprimés :

Pour : 08

Contre : 0

Abstentions : 0

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) : M. FORGE Joffrey, Mme LEROY Nadine, Mme BEAL Marie-Line, Mme FERON Florence, M. CHEMINAL Carl, M. THINARD Franck

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme Valérie SENDRA

Date de convocation
13/09/2022

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AMICALE DES BOULES

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'Amicale des Boules a adressé un courrier dans lequel elle demande une subvention à titre exceptionnel.

Monsieur le Maire explique que dans le cadre des Championnats de France qui se sont déroulés sur trois jours, plusieurs joueurs ont été qualifiés pour y participer :

- Le 03 Juillet à Bourg-en-Bresse
- Le 28 Août à Saint-Jean-de-Maurienne
- Le 03 Septembre à Béziers

Monsieur le Maire précise que l'Association ne peut difficilement supporter l'ensemble des frais et cette participation de la commune permettrait de diminuer les coûts de déplacements engendrés pour les joueurs.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention à titre exceptionnel de 100, 00 € à l'Amicale des Boules.

Ont signé au registre tous les membres présents.

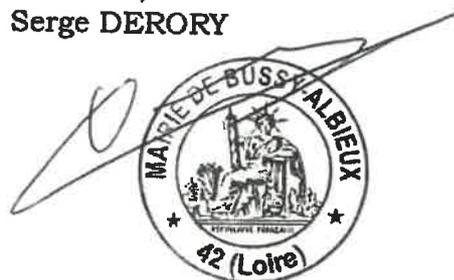
Copie certifiée conforme.

Fait à Bussy-Albieux,
le 21 Septembre 2022

La Secrétaire de Séance
Valérie SENDRA



Le Maire,
Serge DERORY



30 SEP. 2022

Affichage fait le..... numériquement